

PRO-A

RECONVERSION OU PROMOTION PAR L'ALTERNANCE

UNE AUTRE VOIE POUR CHANGER DE MÉTIER OU ÉVOLUER

La Pro-A est un dispositif adapté si vous souhaitez:

- développer vos compétences et maintenir votre employabilité;
- acquérir une qualification reconnue par la formation ou la validation des acquis de l'expérience (VAE);
- postuler à de nouvelles fonctions ou à un nouveau métier au sein de votre entreprise;
- préparer une mobilité.



Pour connaitre la liste des formations éligibles : opcoep.fr

Toutes les branches n'ont pas encore défini par accord cette liste.

Bénéficiaires

Mobiliser la Pro-A, c'est possible si :

- vous détenez, au plus, un bac+2
- et que vous êtes en contrat à durée indéterminée (CDI); ou en contrat unique d'insertion à durée indéterminée (CUI-CDI); ou placé en activité partielle; ou sportif ou entraineur professionnel en CDD.

Aucune condition d'ancienneté n'est exigée.

Démarches

Identifiez, avec l'aide de votre entreprise, la formation adaptée à vos besoins.

Signez avec votre employeur un formulaire Cerfa qui précise notamment

la durée, l'objet de l'action de formation envisagée et les modalités de départ en formation.

Suivez la formation dans un organisme de formation ou au sein du service formation de votre entreprise.



Tout au long de votre parcours Pro-A, un tuteur désigné par votre entreprise vous accompagne et assure la liaison avec l'organisme de formation.



Formations éligibles

Obtenez par la formation ou la validation des acquis de l'expérience (VAE):

- le socle de connaissances et de compétences («Certificat CléA» ou «CléA numérique»);
- une certification professionnelle (diplôme, titre...) figurant sur la liste établie par la branche professionnelle de votre entreprise pour répondre aux évolutions de votre secteur d'activité.



Financement

La prise en charge du parcours Pro-A est assurée par l'Opco et par votre entreprise. Vous n'avez donc rien à payer!

EP - 27/04/2022 - Fiche PRO-A Salarié. Crédit photo : Istock Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité